

FORMATION :

Mention Complémentaire Aide A Domicile

Le métier	<p>L'Aide à domicile prend soin des personnes âgées, plus ou moins dépendantes et les accompagne dans leur quotidien dans différentes tâches telles que <i>l'entretien de la maison, la gestion des repas, les soins d'hygiène et de confort, l'aide aux démarches administratives</i> et plus largement <i>l'aide à l'autonomie</i>.</p> <p>Au-delà de l'accomplissement d'activités courantes, ce professionnel assure aussi un soutien psychologique et social primordial pour le maintien des personnes à leur domicile.</p> <p>Le métier d'aide à domicile nécessite la maîtrise de compétences techniques, organisationnelles et sociales identifiées</p>
Profils et pré requis	<p>L'accès en formation est ouvert, après examen de leur dossier :</p> <ul style="list-style-type: none"> • aux candidats titulaires des titres et diplômes suivants : <ul style="list-style-type: none"> - BEP carrières sanitaires et sociales - BEP Bio Services, option agent technique d'alimentation - CAP AEPE - CAP employé technique de collectivités - CAP assistant technique en milieux familial et collectif - Diplôme professionnel d'aide-soignant - Diplôme professionnel d'auxiliaire de puériculture - BEPA option services, spécialité services aux personnes - CAPA services en milieu rural - CAPA employé d'entreprise agricole et para agricole, spécialité employé familial - Titre assistant de vie - Titre employé familial polyvalent - BEATEP assistant animateur technicien. • ou justifiant de 3 ans d'expérience professionnelle auprès de personnes âgées <p>Les titulaires des titres et diplômes précités et/ou de l'expérience professionnelle peuvent bénéficier d'allègements de formation.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Possibilité de demande de dérogation auprès du Rectorat si vous ne remplissez pas les conditions mentionnées ci-dessus.

<p>Objectifs de la formation</p>	<p>Le titulaire de la mention complémentaire <i>aide à domicile</i> travaille auprès de familles, de personnes âgées ou handicapées vivant en logement privé, individuel ou collectif. Il œuvre en collaboration avec les différents partenaires sanitaires et sociaux</p> <p>Sa formation technique et humaine lui apporte une approche globale et répond aux besoins de la vie quotidienne des personnes. Il contribue au maintien de leur vie sociale.</p>
<p>Le diplôme</p>	<p>La Mention Complémentaire Aide à Domicile est un diplôme d'Etat de niveau 3. Les titulaires de la MC AAD sont de droit, titulaires du diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Vie Sociale.</p>
<p>La durée</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Période de formation : 8 mois (Novembre à Juin) à temps plein. ▪ Entrée cadencée. ▪ Lieu de formation : CFPPA d'Ahun/plateaux techniques du Lycée professionnel de Saint Vaury <p>Pour un parcours complet la formation MC AAD a une durée totale de 1084.50 heures : 542 heures de formation théorique, 451 heures de stage en entreprise, 21 heures de « diagnostic », 35 heures de « savoirs de base » et 35 heures réparties entre la rédaction des rapports et la certification.</p> <p>Les parcours des apprentis se déroulent sur 2 ans et nous construisons des parcours individualisés sur demande.</p>
<p>Contenu de la formation</p>	<p>La formation se déroule sur un an (ou plus pour les apprentis et autres contrats de professionnalisation) et comprend un enseignement technologique et professionnel et des périodes de formation en milieu professionnel.</p> <p>➤ Les enseignements :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sciences médico-sociales - Physiopathologie - Techniques de services à l'usager à domicile - Technologies du logement - Habilitation électrique - SST <p>➤ Les périodes de formation en milieu professionnel</p> <p>Les périodes de formation en milieu professionnel doivent permettre au candidat d'acquérir, de compléter et de mettre en oeuvre les compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) requises pour les fonctions relevant de l'aide à domicile. La période de formation en entreprise permet d'acquérir et de compléter les compétences requises à cette profession. Elles se déroulent en domicile privé et en structures médico-sociales ou sociales accueillant des personnes âgées et/ou en situation de handicap.</p>

<p>Evaluation</p>	<p>UF 1 : Techniques de services à l'utilisateur évalué en CCF</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Gestion et organisation familiale ✓ Techniques d'alimentation ✓ Techniques d'entretien du cadre de vie ✓ Technologies du logement & des appareils ménagers <p>→ évalué en CCF</p> <p>UF 2 : Accompagnement et aide à la personne dans les activités de la vie quotidienne,</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Connaissance des publics ✓ Physiopathologie ✓ Techniques d'aide sanitaire ✓ Techniques de manutention et d'aide à la mobilité ✓ SST <p>→ évalué avec 1 épreuve écrite d'une heure + 1 épreuve pratique d'environ 2 heures. Cette note est couplée avec 1 note en structure (le stagiaire est évalué) sur 1 soin technique par son tuteur quand elle est en entreprise)</p> <p>UF 3 : Accompagnement et aide dans la vie relationnelle et le maintien de la vie sociale</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ L'environnement social des publics ✓ Le cadre juridique et institutionnel du maintien à domicile ✓ Le cadre relationnel de l'aide à domicile ✓ Méthodologie d'intervention ✓ Notions de droit ✓ Techniques de développement et de maintien de l'autonomie, techniques d'animation <p>→ évalué par une épreuve terminale sur la soutenance d'un rapport de stage (présentation de sa structure d'accueil + 2 situations professionnelles dont 1 animation ; l'objectif ici étant de voir ce que le stagiaire met en œuvre pour maintenir l'autonomie de la personne âgée et/ou handicapée)</p> <p>Le jury est constitué de formateurs et de professionnels du secteur social.</p>
<p>Certification</p>	<p>L'obtention du « Diplôme Mention Complémentaire Aide A Domicile » se fait après validation des 3 Unités de Formation. Il est délivré par l'Education Nationale.</p>

	Il peut être délivré par VAE (validation d'acquis et d'expérience)
Méthodes et suivi pédagogique	<p>L'éthique et la déontologie seront le socle de nos interventions pédagogiques :</p> <p>« Les droits de la personne et la justice sociale sont des principes fondamentaux de l'action en travail social ». Nous nous engageons à développer une démarche réflexive auprès de nos apprenants dans le cadre des analyses de pratiques professionnelles et de retour d'expérience.</p> <p>Les différentes modalités pédagogiques mises en œuvre lors des séquences de formation vont toutes concourir au même objectif pédagogique : développer l'autonomie, la capacité de réflexion, d'analyse et d'anticipation de l'apprenant indispensables à l'exercice de son futur métier tout en développant sa capacité et faculté d'empathie et d'écoute.</p> <p>Nous développons les principes de la relation d'aide qui se gardent de tout jugement, qui respecte l'autre dans sa liberté de mener sa vie.</p>
L'équipe pédagogique	<p>La coordonnatrice pédagogique de la formation MC AAD prend en charge le recrutement des stagiaires, l'individualisation de leur parcours de formation, la coordination du groupe et le suivi individuel tout au long du parcours. Elle garantit l'articulation et la fluidité du parcours de formation individualisé de chacun. Elle coordonne les interventions des professionnels du secteur sanitaire et social.</p> <p>Les formateurs.trices sont experts dans leur domaine d'intervention. Ils possèdent tous une expérience dans le domaine de compétences.</p> <p>Nous faisons également appel à des professionnels du secteur de l'aide à domicile, responsables de structures et.ou d'aide a domicile, diététicienne, psychologue, etc.</p>
Coût de la formation	<p>- Financement Région Nouvelle Aquitaine pour la Formation initiale</p> <p>- Financement OPCO ou CPF pour la Formation professionnelle continue</p>
Mode de financement et voies d'accès	<p>RNCP 718 – MC5 – Aide A Domicile</p> <ul style="list-style-type: none"> - Plan de formation - Apprentissage, Contrat de professionnalisation - Compte Personnel de Formation - VAE

	<p>- Demandeur d'emploi Indemnisation selon le statut</p>
<p>Accessibilité de la formation par les personnes en situation de handicap</p>	<p>Notre site de formation est accessible aux personnes handicapées. Nous disposons d'une référente handicap pour vous conseiller et vous orienter.</p> <p>Pour toute personne en situation d'handicap, merci de nous contacter au 05.55.81.48.90 ou par mail à caroline.esposito@educagri.fr, afin de pouvoir adapter l'admission à la formation.</p>
<p>Locaux mis à disposition</p>	<p>Le CFPPA accueille les stagiaires dans ses locaux ouverts au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.</p> <p>Un accueil téléphonique est assuré sur la même amplitude horaire.</p> <p>Les locaux comprennent des salles de cours, des salles informatiques, des plateaux techniques.</p> <p>Travaillant en partenariat avec le GRETA, la partie pratique peut avoir lieu au Lycée professionnel de Saint Vaury.</p> <p>Le CFPPA est également équipé d'une zone de détente avec distributeurs. Dans l'enceinte du lycée, les apprenants ont accès au réfectoire. Des chambres peuvent être proposées.</p>
<p>Pour plus d'informations</p>	<ul style="list-style-type: none"> • celine.lacombe@educagri.fr: coordonnatrice de la formation/référente VAE • anne.marceron@educagri.fr: adjointe administrative référente de la formation MC AAD • monique.boubet@educagri.fr : formatrice • marine.tourtaud@educagri.fr: référente VAE
<p>Nos coordonnées</p>	<p style="text-align: center;">CFPPA de la Creuse Le Chaussadis 23150 AHUN ☎ : 05.55.81.48.90 ✉ : cfppa.ahun@educagri.fr</p>

